



Honorable Amarjeet Sohi, Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
House of Commons
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Amarjeet.Sohi@parl.gc.ca

Montréal, le 26 mars 2018

Ministre Sohi,

Re: Ouverture du pont Jacques Cartier aux cyclistes 12 mois par année

L'Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement (ACME) est un organisme sans but lucratif qui œuvre dans les domaines de la santé et de l'environnement. Tous les mandats que nous prenons et les gestes que nous posons ont pour objectif une meilleure santé biologique, psychologique, sociale et environnementale des canadiennes et canadiens.

C'est dans cette optique que nous sommes depuis plusieurs années très impliqués dans la promotion du transport actif et collectif. On le sait, effectuer un transfert modal vers le transport actif est une excellente façon de lutter contre le réchauffement climatique, de combattre les problèmes de pollution dans nos villes et d'améliorer de façon très marquée la santé de la population. La démonstration n'est plus à faire : le réchauffement climatique est le problème de santé publique numéro un de la planète, et dans nos villes, le transport motorisé est le principal émetteur de gaz à effets de serre. C'est pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé estime que l'automobile est un des facteurs les plus importants de la détérioration de l'état de santé globale des populations.

L'Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement (ACME) travaille donc activement à la promotion du transport actif tant au niveau national que provincial, régional et municipal. Nous sommes fermement convaincus que tout doit être mis en œuvre pour favoriser le transport actif. En ce sens, faciliter l'utilisation du vélo 12 mois par année est une nécessité absolue. Un grand nombre de villes canadiennes reconnaissent ceci et ont mis en œuvre des programmes d'ouverture et d'entretien de pistes cyclables l'hiver. C'est le cas pour la ville de Montréal.

Si l'on veut que les citoyens et citoyennes conçoivent le vélo comme un mode de transport plus agréable, sécuritaire et efficace que l'auto solo, il faut que ces personnes puissent se rendre à leurs activités quotidiennes à vélo, qu'ils viennent de la ville même ou de la périphérie. Il faut donc qu'ils puissent emprunter les ponts sans problèmes. Or c'est précisément ici que le bat blesse sérieusement à Montréal.

Depuis longtemps, plusieurs groupes demandent à l'administration du Pont Jacques Cartier une collaboration afin de pouvoir ouvrir le pont aux cyclistes l'hiver. Or nous avons eu une fin de non-recevoir pendant des années, la haute administration du pont étant visiblement très frileuse

face à ce projet. Elle nous présentait des arguments de sécurité pour lesquels il est évident que l'on peut trouver des solutions techniques. Il y a là, malheureusement, de la part de cette direction un flagrant manque de vision. Tout récemment les choses ont un peu changé : L'administration des Ponts Jacques Cartier et Champlain (la SPJCCB) a créé un comité consultatif sur le sujet et a commencé à tenir des réunions avec l'ensemble des groupes intéressés.

Malheureusement à nouveau, un manque évident de planification a rendu impossible l'ouverture du pont Jacques Cartier cet hiver. La liste des problèmes est longue :

1. Mauvaise planification des travaux qui a causé une fermeture de la piste aux heures de grande utilisation.
2. Retard de planification des garde-corps pour protéger les cyclistes, et lenteur extrême à exécuter les travaux à cause du manque de matériel.
3. Appel d'offre très tardif pour l'étude de tapis chauffants pour la piste (l'idée avait été lancée il y a plus d'un an).
4. Laxisme dans la mise en application des méthodes de déneigement à tester : Elle n'a pas été déneigée régulièrement, ce qui rend la piste absolument impraticable dès qu'il y a accumulation importante.
5. Le commentaire du Directeur des Opérations qui affirme que dès qu'il y a possibilité de gel, la piste sera fermée (ferme t'on les trottoirs de la ville en octobre et en avril?).
6. Certains arguments qui sont véhiculés par la SPJCCB sont tout simplement fausses: les chutes de glace et la présence de 'glace noire'.
7. Finalement en date du 26 mars, nous assistons à la non ouverture de la piste depuis maintenant 1 mois, alors qu'elle est tout à fait utilisable.

C'est pour cet ensemble de raisons que nous avons manifesté, samedi dernier, sur le pont Jacques Cartier afin que la population connaisse notre exaspération avec la lenteur des travaux. Toutes ces erreurs donnent l'impression que malheureusement ici, le cycliste passe encore après l'automobiliste, alors que dans bien des pays, c'est l'inverse qui est vrai depuis des décennies.

Nous vous demandons, Ministre Sohi, d'intervenir auprès de la direction des Ponts Jacques Cartier et Champlain afin de leur insuffler la volonté politique qui manque encore, et que le pont puisse enfin être ouvert dès l'hiver prochain.

Merci, Monsieur le Ministre, de l'attention que vous porterez à cette requête,



Dr. Éric Notebaert MD MSc
VP Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement

cc:

Honorable Catherine McKenna, Ministre de l'Environnement et des Changements Climatiques
Honorable Marc Garneau, Ministre des Transports